

Aide-mémoire à l'intention du délégué parent

avant le conseil de classe

- ✂ s'assurer que les parents ont bien connaissance des noms, adresses et numéros de téléphone des délégués (inscription sur le carnet de correspondance),
- ✂ prendre contact avec l'autre délégué, titulaire ou suppléant de la classe,
- ✂ prévenir le suppléant si on ne peut pas participer au conseil de classe,
- ✂ prendre contact avec le professeur principal (P.P.),
- ✂ prendre contact avec les délégués élèves,
- ✂ connaître le nom de chaque professeur, préparer une liste des élèves de la classe avec une colonne par matière pour relever les notes et commentaires.

rappel

- ✂ les informations personnelles ne doivent pas apparaître sur le compte-rendu, mais les parents peuvent vous questionner.
- ✂ si le niveau concerné est un palier d'orientation, durant le 2^{ème} trimestre, contacter les parents dont les enfants rencontrent des difficultés et/ou ont un choix d'orientation à envisager, pour connaître leur position, les aider et les soutenir dans leurs démarches... . Il faut savoir qu'un délégué qui apporte des informations réelles et concrètes sur un élève est en général écouté avec beaucoup d'attention. Son avis sera alors pris en compte dans la décision finale, ce qui peut éviter le recours à «l'appel» pour la famille.

nota

- ✂ s'informer sur les orientations possibles et leurs conséquences, notamment après la 4^{ème}, la 3^{ème}. Au besoin rencontrer la Conseillère Principale d'Education (CPE) ou la documentaliste.

Composition

- ✂ le chef d'établissement ou son représentant en assure la présidence,
- ✂ les personnels enseignants de la classe ou des groupes qui la constituent,
- ✂ les deux délégués parents,
- ✂ les deux délégués élèves,
- ✂ le Conseiller Principal d'Education (C.P.E.),

Nomination des délégués parents

- ✂ Ils ont été désignés lors de l'Assemblée Générale des parents.

Fonctions et attributions du conseil de classe

- ✂ Il se réunit au moins trois fois par an et chaque fois que le chef d'établissement le juge utile.
- ✂ Le Professeur Principal (P.P.) ou un représentant de l'équipe pédagogique expose au conseil de classe les résultats obtenus par les élèves et présente ses observations sur les conseils en orientation formulés par l'équipe pédagogique. Sur ces bases et en prenant compte de l'ensemble des éléments d'ordre éducatif, médical et social apporté par ses membres, le conseil de classe examine le déroulement de la scolarité de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail, ses choix d'études...
- ✂ Dans les mêmes conditions et compte tenu des éléments d'informations complémentaires recueillis à la demande, avec l'accord de la famille, le conseil de classe émet des propositions d'orientation dans les conditions définies à l'article 10 du décret susvisé du 14 juin 1990 ou de redoublement.

Il s'articule autour de 3 axes principaux :

Examen des questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et en particulier l'organisation du travail personnel des élèves,

Examen du comportement scolaire de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et ses choix d'études.

Les parents délégués sont donc en droit de discuter, d'examiner, de proposer éventuellement toute formule d'aide aux enfants qui paraîtront en difficulté dès le 1^{er} conseil de classe de l'année scolaire.

Examen des propositions d'orientation ou de redoublement, le conseil de classe constitue donc un organisme d'informations réciproques, de dialogue, de coordination de points de vue différents dans lequel le parent délégué a toute sa place.

Quelques conseils pour un bon déroulement du conseil de classe

Transmettre au chef d'établissement les heures, jours de disponibilité des parents délégués afin de favoriser au maximum leur participation,

- ⌘ Il est souhaitable qu'une même personne préside tous les conseils de classe d'un même niveau afin de permettre une harmonisation des décisions,
- ⌘ Rédiger un compte rendu synthétique dans les plus brefs délais et rappeler les coordonnées des parents délégués de la classe,
- ⌘ Veiller à ce qu'une information correcte soit faite dans chaque classe concernant le rôle des délégués élèves au conseil de classe et au Conseil d'Administration.

Le Principal
JP.MOUD